

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**LE 03 JUILLET 2024**

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Nombre de Bureaulers :</b> | <b>Le trois juillet deux mille vingt-quatre à 18 heures 00,</b>  |
| en exercice..... 18           | Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 27 juin 2024 et par affichage du 27 juin 2024, s'est réuni à la Salle des commissions, sous la présidence de <b>Monsieur Luc STREHAIANO</b> , Président. |
| présents..... 12              |  |
| procurations..... 0           |  |
| absents ..... 6               |  |

*Réforme des règles de publicité : Suppression du compte rendu des séances et création de la liste des délibérations.  
« Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du Bureau communautaire.  
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Bureau Communautaire, sera affichée et publiée sur le site internet de la communauté, dans les 7 jours suivant le Bureau communautaire. »*

### **ADMINISTRATION GENERALE :**

|                   |  |                       |
|-------------------|--|-----------------------|
| Délibération n° 1 | Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19 Juin 2024  | Adoptée à l'unanimité |
| Délibération n° 2 | Renouvellement de la convention avec le CIG de la grande couronne pour la mise à disposition d'un agent chargé de l'accompagnement et du suivi du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) | Adoptée à l'unanimité |

### **COMMANDE PUBLIQUE :**

|                   |  |                       |
|-------------------|--|-----------------------|
| Délibération n° 3 | Conclusion d'un avenant n° 2 au marché n° 2022-03 portant sur l'entretien des espaces verts de la communauté d'agglomération | Adoptée à l'unanimité |
|-------------------|--|-----------------------|

Signé électroniquement par  
Le Président  
Luc STREHAIANO



Le 9 juillet 2024